



# L'AVENIR DU NORD

## ORGANE LIBERAL DU DISTRICT DE TERREBONNE.

LE MOT DE L'AVENIR EST DANS LE PEUPLE MÊME  
/ NOUS VERRONS PROSPÉRER LES FILS DU ST LAURANT  
(D. SULTZ)



Abonnement : Un an (Canada)..... \$1.00  
" " (Etats-Unis)..... 1.50  
Strictement payable d'avance.

Jules-Edouard Prevost,  
Directeur  
ADMINISTRATION : SAINT-JEROME (TERREBONNE)

Annances : 14 c. la ligne agate, par insertion.  
Annances légales : 10 c. la ligne nonpareil, 1ère  
insertion ; 6c. la ligne, insertions subséquentes.

LABELLE

### Le devoir de la nation canadienne

Le 7 août nous disions ici :

« Nous croyons que les autorités aussi bien que tous les citoyens du Canada doivent garder l'un sang froid et ne pas se laisser entraîner par un sentiment impérialiste contraire à notre constitution. »

« Il n'est certainement pas vrai que l'Angleterre ait besoin de nous en ce moment. Or, dans ce cas seulement, le Canada, avec l'assentiment de Chambres, serait justifiable d'envoyer des soldats en Europe. »

« Le seul devoir qui s'impose à nous jusqu'ici est de défendre notre propre territoire, d'organiser la protection de notre littoral et du sol canadien. »

« Nous espérons que les impérialistes exaltés ne feront pas perdre la tête au gouvernement Borden. »

« Nous sommes cœur et âme avec l'Angleterre dans le présent conflit. Comme Canadiens et comme sujets britanniques nous saurons faire notre devoir, d'abord en nous protégeant nous-mêmes, puis en courant à l'aide de la Grande-Bretagne si le besoin s'en fait sentir. »

Notre sentiment est toujours le même et nous croyons que le devoir primordial du gouvernement canadien est d'organiser la défense du Canada. C'est ici que nous devons dépenser nos millions, pour protéger le sol de la patrie, le commerce et les grandes voies nationales. »

L'Angleterre a-t-elle besoin de nos soldats ? Nous ne craignons pas de dire non. Elle n'en a pas plus besoin que de la contribution de \$35,000,000 qu'on a voulu lui payer l'année dernière. »

La preuve la voici. A la première offre que le gouvernement fit à l'Angleterre de lui envoyer des soldats, le secrétaire pour les colonies répondit, le 4 août, au ministre Borden :

**Quoiqu'il ne semble y avoir nulle nécessité immédiate, pour nous, de vous demander un corps expéditionnaire canadien, je crois que, vu votre offre généreuse, le cabinet canadien agirait sagement en prenant au plus tôt les mesures législatives et d'autre ordre qui lui permettraient de nous fournir un tel corps sans délai, au cas où il y en aurait besoin plus tard.**

Ce n'est que quelques jours après que, sur les instances du gouvernement canadien, le ministre anglais accepta le contingent offert.

L'insistance du gouvernement Borden força pour ainsi dire l'Angleterre à accepter l'envoi d'un contingent dont elle admettait elle-même n'avoir aucun besoin pour le moment.

La Patrie elle-même, dont les penchants impérialistes sont connus, ne disait elle pas, le 5 août : « Pour le moment, il est possible que l'Angleterre n'ait que faire de nos miliciens. »

« En tout cas, nous prévoyons que le gouvernement et le parlement du Canada s'abstiendront de prendre en cette matière l'initiative. »

Or, c'est le contraire qui est arrivé : le gouvernement a pris l'initiative d'offrir et d'envoyer des soldats canadiens en Angleterre. Il nous semble qu'en agissant ainsi notre gouvernement a fait preuve d'un zèle exagéré.

Nous nous devons à notre pays d'abord. Notre armée aussi bien que notre flotte, quand nous en aurons une, ont pour devoir de protéger le Canada d'abord. Et par là, nous contribuons à la défense de l'empire, puisque nous protégeons la plus grande des colonies britanniques.

D'un autre côté, nous admettons que si le besoin s'en fait sentir, nous devons aussi voler au secours de l'Angleterre avec nos soldats et nos marins, mais seulement si l'Angleterre nous le demande en justifiant le besoin qu'elle peut avoir de notre aide, et quand notre parlement y aura consenti.

Telle est la doctrine que nous avons toujours soutenue et l'excitation actuelle, exploitée par les impérialistes, ne nous fera pas changer d'attitude.

En 1899, lorsque le gouvernement Laurier envoya des contingents au Transvaal pour donner à l'Angleterre une aide qu'elle ne demandait pas et dont elle n'avait pas besoin, nous l'en avons blâmé, malgré notre attachement au parti libéral et notre confiance en sir Wilfrid Laurier.

De même, aujourd'hui, nous croyons que le devoir du Canada est d'organiser sa propre défense, au prix des plus grands sacrifices, s'il le faut, et non de dépenser \$50,000,000 pour payer les frais d'une aide inutilement nécessaire et n'ayant aucune utilité réelle pour l'Angleterre.

L'appui moral qu'il convient de donner à la Grande-Bretagne existe dans le fait que nous proclamons être prêts à défendre le drapeau britannique même en dehors du Canada, si cela devient nécessaire. Et puis, en offrant à la mère-patrie des millions de minots de blé, en lui fournissant de puis-

sants moyens de ravitaillement, en lui envoyant nos charbonnages, en lui livrant nos moyens de transport, etc., ne disons-nous pas bien haut au monde entier que nous sommes des sujets britanniques loyaux et fideles ?

Cela, à notre sens, est suffisant et nous nous demandons pourquoi nous dépensons des millions pour envoyer en Angleterre une poignée de soldats inexpérimentés dont la mère-patrie ne saura peut-être que faire.

JEP

### Meli-Melo

#### Une rencontre

« Il faut marcher, il faut courir, et les heures se précipitent. On rencontre sur le chemin des objets qui divertissent, des eaux courantes, des fleuves qui passent : on voudrait s'arrêter... Heures rapides, passez pour ceux qui pleurent ! Oubliez les heureux ! »

BOSUET

#### O temps ! suspends ton vol ! et vous, heures précieuses !

Suspendez votre cours !  
Laissez nous savourer les rapides délices  
Des plus beaux de nos jours.  
Assez de malheureux ici bas vous implorent,  
Couvrez, couvrez pour eux ;  
Prenez, avec leurs jours, les soins qui les dévorent !  
Oubliez les heureux !

LAMARTINE

#### Notre meilleure contribution

Le gouvernement a offert à la Grande-Bretagne un million de sacs de farine.

Voilà qui est bien et beaucoup plus pratique que d'envoyer une poignée de miliciens : A ce sujet, la Westminster Gazette, de Londres, dit :

« Le Canada ne saurait rendre un meilleur service à l'empire, au moment présent, qu'en assurant des approvisionnements suffisants pour nos troupes et notre population civile. Pas même l'envoi de contingents pour combattre sur le champ de bataille ne pourrait avoir plus d'importance réelle pour le succès de la guerre. »

« Il n'y a pas lieu d'être anxieux au sujet de notre approvisionnement de denrées alimentaires, car les provisions actuelles sont suffisantes pour plusieurs mois, et au fur et à mesure qu'elles seront consommées elles seront remplacées par de nouvelles cargaisons qui nous arriveront. »

« La confiance avec laquelle le Canada nous offre les produits de ses récoltes prouvant que, à son avis, la question de transport ne présente aucune difficulté réelle, servira, autant qu'un acte quelconque peut l'accomplir, à faire disparaître les moindres symptômes de panique. »

#### Le papier à imprimer

L'Angleterre, avec les éditions supplémentaires de ses journaux, dépense quotidiennement environ 1,500 tonnes de papier », a dit M. A.-E. Wright, de l'International Paper Company. « Ce chiffre épuise rapidement le stock de réserve, et l'on envoie aux Etats-Unis et au Canada des commandes énormes. La difficulté est de trouver des navires, mais nous sommes assurés que le gouvernement britannique ouvrira bientôt la haute mer, et nos expéditions à Boston et New-York des tonnes de papier de quatorze de nos moulins de l'Est, de manière à être prêt au moment propice. »

L'Amérique du Sud qui a toujours été alimentée de papier par l'Allemagne et la Suède, a aussi recours aux Etats-Unis et au Canada pour ses besoins présents et futurs.

« Je crois qu'il sera vraisemblablement difficile au papier allemand de rentrer sur ce marché quand nous y aurons introduit celui de marque américaine. La France aussi se tourne vers nous et nous avons laissé entendre que le tarif sur le papier à imprimer sera bientôt élevé. »

« Les Etats Unis et le Canada fabriquent environ 6,500 tonnes de papier par jour. Cinq mille tonnes sont destinées aux Etats Unis, et 400 tonnes au Canada. La différence est exportée. La demande actuelle de l'exportation est à des chiffres voisins de 1,600 par jour et augmentera sans doute avant peu. »

« Les publications américaines accroissent aussi sensiblement leurs commandes, mais l'Amérique est aussi suffisamment préparée pour répondre à toutes ces exigences. »

#### A propos de nez

Il y a plusieurs années, dans une réunion de tempérance à Pittsburgh, un américain ivrogne, au nez rouge, bleu par les spiritueux, fit un discours sur le vice de l'ivrognerie :

Mesdames et messieurs, dit-il, je ne suis pas orateur, mais mon nez parle pour moi, j'ai été ivrogne. Pour faire il urir ainsi mon appétit nasal, il m'a fallu dépenser au moins \$10,000. Citant ce fait, un correspondant du Canadian, de Québec, ajoutait :

### LE PAPE EST MORT

Une grande tombe vient de s'ouvrir : le pape Pie X est mort hier, à une heure vingt minutes du matin. Sa Sainteté était malade depuis quelques jours, mais rien ne laissait prévoir une fin aussi soudaine.

On croit que la grande affliction que lui causait la guerre européenne a avancé son trépas.

Pie X (Joseph-Melchior Sarto) était né à Rieve (Italie) en 1835 ; il avait donc 79 ans. Il était patriarche de Venise quand, en 1903, il fut élu pape pour succéder à Léon XIII, par 50 voix sur 62 votants.

Dans l'exercice du souverain pontificat, Pie X s'est rapproché de Pie IX beaucoup plus que de Léon XIII qui n'oublia jamais qu'il avait été diplomate.

Jaloux de la pureté de la doctrine, il a condamné plusieurs tentatives où s'affirmaient des tendances jugées trop hardies, en ce qui regarde le dogme et l'enseignement traditionnel de l'Eglise. A un autre point de vue, il a cherché à restaurer dans l'univers catholique le plain-chant grégorien dont il a prescrit l'adoption.

D'une manière générale le pontificat qui vient de se terminer a démontré que Pie X avait plus de goût pour le culte des principes que pour les accommodements souples et sinueux où l'on a parfois reproché à la finesse italienne de se complaire avec excès.

Pie X fut un saint pape qui ne s'est jamais départi de sa devise : « Instaurare omnia in Christo. — Tout restaurer dans le Christ. »

Sa mort est une grande épreuve pour l'Eglise, surtout dans les circonstances qui bouleversent actuellement le monde.

Le prochain conclave devrait avoir lieu le douzième jour après la mort du pape, mais il sera probablement retardé par les difficultés que les cardinaux rencontreront pour se rendre à Rome.

#### Comparaison intéressante

Il est intéressant de se rappeler dans le moment que le Canada est égal à dix-huit fois la France comme étendue ; que la province de Québec seule a la superficie de la France, de l'Allemagne et de l'Espagne réunies.

#### Le tabac

Nous accusons réception d'une brochure intitulée : « Bulletin sur la culture du tabac dans la province de Québec », par A.-L. Gareau et Emile Plante.

Etude pratique, utile et accompagnée de nombreuses gravures. Nous remercions les auteurs de cet envoi et nous les félicitons sur leur travail.

Ce bulletin sera distribué gratuitement par le gouvernement de Québec, sur demande des cultivateurs.

#### Pensées.

— Tout être aimé qui n'est pas heureux paraît ingrat.

— On est reconnaissant tant qu'on aime, mais le cœur qui n'aime plus n'a plus de mémoire.

La Comtesse DIANE

#### Contingent d'artillerie

La division d'artillerie qui fera partie du contingent canadien qui partira sous peu pour le théâtre de la guerre européenne est formée. Elle comprend trois brigades de dix huit canons chacune et comprendra 69 officiers, 2,316 soldats et 2,138 chevaux. Il y aura en outre une batterie de siège, de Montréal, avec ses six officiers, 192 hommes et 144 chevaux.

L'artillerie sera recrutée dans les corps suivants : artillerie No 2 d'Ottawa, 24e de Belleville, 23e d'Ottawa, 3e de Gananoque, 22e de Sherbrooke, 21e de Westmount, et partie des batteries de Moncton, de Sydney et de Kingston, une colonne pour les munitions sera fournie par Montréal, Sherbrooke et Moncton. Les quartiers généraux de mobilisation seront à Montréal.

Il y aura dans la troisième brigade des hommes et des canons de batteries suivantes : 4ième de Hamilton, 7ième de Saint Catharines, 2ième de Toronto, 6ième de London, 4ième de Cobourg.

Les colonnes et munitions viendront de Montréal, de Québec, de Saint-Jean et de Charlottetown.

#### Convention remise

A cause de la guerre, le président et les directeurs de l'Association forestière canadienne, après avoir sérieusement considéré la chose, ont décidé d'annuler le préparatif pour la convention forestière qui devait avoir lieu à Halifax, du 1er au 4 septembre 1914, et d'ajourner indéfiniment cette convention. Quelque soit la décision prise plus tard, les membres et toutes les autres personnes intéressées en seront dûment avisés.

#### « Moratorium »

On parle souvent de « moratorium » dans les journaux, par le temps qui court : On dit même que le gouvernement canadien doit créer un moratorium pour notre pays. Il est donc bon de savoir ce que ce mot veut dire.

Le « moratorium » est un acte par lequel un Etat (ou une société si les créanciers acceptent ce délai) remet à une date ultérieure le paiement de ses dettes.

### LA GUERRE

Une fois de plus, comme si souvent dans le passé, la Belgique est devenue « le champ de bataille de l'Europe ».

L'invasion soudaine des Allemands en Belgique, leur furieuse attaque de Liège, la vaillante défense Belge, la coopération des troupes françaises et anglaises dans ce petit pays, si paisiblement bloqué jusque là entre la Hollande, la France et l'Allemagne, concentrent l'attention générale sur l'une des plus petites nations appelées aujourd'hui à soutenir la plus terrible guerre de l'histoire.

Quelques temps avant la Révolution française, la Belgique, faiblement protégée par l'Espagne appauvrie, considérée par la France comme son bien, devint l'arsène de Louis XIV.

« Après moi, le déluge ! » disait ce monarque. Une partie de ce déluge fut la vague de sang qui déferla sur le champ de bataille de Waterloo.

L'histoire de la Belgique à cette époque est l'histoire de l'Europe. Les Belges, sans autonomie, alors, et gouvernés par des étrangers, semblaient devoir n'être que les spectateurs de l'invasion de leur pays et les témoins des luttes que les peuples voisins se livraient sur leur territoire.

Anglais, Hollandais, Français, Prussiens et Autrichiens y ont tour à tour promené leurs armées et vidé leurs querelles.

Mais de tous les combats qui ont eu le sol belge pour théâtre, celui de Waterloo, qui eut lieu le 18 juin 1815 — il y a presque un siècle — demeure comme les plus importants de l'Europe. A cette bataille, Napoléon et son armée faisaient face aux forces réunies de la Grande-Bretagne, de la Prusse et de la Hollande, commandées par Wellington et par Blücher.

Cent ans après, les mêmes nations sont en guerre avec d'autres entraînés dans la lutte la plus sanglante qu'ait connue l'histoire.

Hier, c'étaient les Français bataillant contre les nations ligées contre eux ; aujourd'hui ce sont les Allemands contre les autres représentant les Slaves, les Latins et les Anglo-Saxons qui se rencontrent dans la plaine historique de Waterloo. Mais aujourd'hui comme hier, ce sont les nations luttant pour ne pas tomber sous le joug d'un conquérant qui veut asservir l'Europe.

On n'a jamais pu déterminer au juste ce qu'a coûté en hommes la bataille de Waterloo. On estime cependant que les Français y eurent plus de 30,000 soldats mis hors de combat, et les forces alliées perdirent 23,000 combattants tués, blessés ou faits prisonniers. Sir Walter Scott disait que les pertes des Anglais « avaient mis la moitié de la Bretagne en deuil. »

Depuis ce temps, les moyens de destruction se sont perfectionnés dans une mesure extrême ; aussi les pertes probables d'un nouveau Waterloo sont si terribles qu'on n'y peut songer sans épouvante.

#### Résumé chronologique des principaux faits de la guerre

15 août : Le tsar de Russie, dans un manifeste adressé aux Polonais, leur demande d'être loyaux et leur promet comme récompense de reconstruire le royaume de Pologne, c'est-à-dire leur indépendance.

Le chancelier allemand demande la sympathie des Américains pour la culture intellectuelle allemande et la civilisation germanique, « véritable barrière, dit-il, contre le barbarisme et la demi-civilisation asiatique. » Les Russes commencent à envahir l'Allemagne.

Le général French, commandant du corps expéditionnaire anglais, arrive en France.

17 août : Le Japon envoie un ultimatum à l'Allemagne lui enjoignant d'évacuer le port de Kiao-Tchao qui sera rétrocédé à la Chine.

Une bataille navale a eu lieu dans l'Adriatique entre Français et Autrichiens. Deux navires autrichiens ont été coulés.

La Grèce mobilise ses troupes en face de l'attitude inquiétante de la Turquie. Les Allemands ont été repoussés à Dinant, en Belgique.

En Alsace, les Français refoulent les Allemands sur une ligne qui s'étend de Lunéville à Sarrebourg.

18 août : Les Français ont envahi l'Allemagne par voie de Belfort et refoulent les Allemands sur le Rhin.

Les Américains ont décidé qu'aucun des pays belligérants ne pourra négocier d'emprunt chez eux

go no 1 pour le fromage no 2, et 1/2 de cent de moins que le fromage no 2 pour le fromage no 3. Le fromage sera classifié par M. Elie Bourbeau, inspecteur en chef de la province de Québec, et la société verra à livrer un produit de qualité supérieure au prix actuel du marché qui est de 13 cents et une fraction. Ce don de la province de Québec représente plus de cinq cent mille piastres ; l'offre a été immédiatement câblée en Angleterre.

Les Serbes battent 15,000 Autrichiens et leur prennent 14 canons.

120,000 soldats anglais sont débarqués en France.

Les Belges transportent le siège de leur gouvernement à Anvers, ville admirablement fortifiée.

19 août : Une grande bataille est engagée en Belgique depuis samedi.

On rapporte que les Belges ont fait sauter quelques forts à Liège, avant de les abandonner.

Un autre combat a eu lieu à Dinant où les Allemands ont tenté de traverser la Meuse ; ils ont été repoussés par les Français.

Les Allemands ont abandonné Sarrebourg, place fortifiée en Alsace.

20 août : Les Allemands entrent à Bruxeles.

L'ultimatum japonais a causé un certain malaise dans le monde diplomatique. Les Etats-Unis pouvaient craindre que le Japon s'empare des colonies allemandes voisines des possessions américaines dans l'Océan Pacifique ; mais l'Angleterre et le Japon ont assuré que l'offensive contre les Allemands en Extrême-Orient se limiterait à la Chine. Toute friction semble être éloignée pour le moment.

Il est certain que les gros des armées ennemies est aux prises en Belgique. Le front de bataille est si étendu, le nombre des combattants tellement fort que le résultat définitif ne peut encore se dessiner.

Rappelons à ce propos que la bataille de Moukden, lors de la guerre russo-japonaise, dura douze jours. Elle vit aux prises 550,000 soldats s'étendant sur une ligne de 80 milles.

En Belgique, les armées ennemies sont échelonnées face à face de l'est à l'ouest du pays et les combats de Dinant, Diest, Joligne, Tillemont, Gembloux, etc., où les alliés ont eu des succès, ne sont que les épisodes sanglants de cette bataille où un million d'hommes sont engagés.

### Au Parlement d'Ottawa

Session spéciale

La session spéciale convoquée d'urgence à cause de la guerre, s'est ouverte mardi dernier. Voici le texte du discours du trône :

« Honorables Messieurs du Sénat, Messieurs de la Chambre des communes.

« De très graves événements touchant de bien près aux intérêts des dominions de Sa Majesté se sont produits depuis la prorogation. La déplorable guerre qui vient d'être déclarée a mis mes ministres dans l'obligation de prendre des mesures extraordinaires pour la défense du Canada ainsi que pour le maintien de l'honneur et de l'intégrité de notre empire. »

« En ce qui concerne les mesures qui peuvent requérir la sanction et l'approbation du Parlement, des projets de loi nécessaires seront soumis à votre considération. D'autres projets de loi autorisant des mesures complémentaires pour garantir la sécurité publique vous seront aussi présentés sans délai. »

« Messieurs de la Chambre des communes, Les estimations budgétaires des dépenses entraînées par l'ouverture des hostilités ou qui pourraient l'être plus tard seront soumises à votre approbation. »

« Honorables Messieurs du Sénat, Messieurs de la Chambre des communes,

« Les circonstances critiques dans lesquelles nous venons d'entrer ont soulevé au plus haut degré le patriotisme et la loyauté qui ont toujours animé le peuple canadien. De chaque province et, en réalité, même de tous les points du pays, la réponse à l'appel du devoir a résonné tout ce que qu'on pouvait désirer. »

« Le sentiment qui anime le Canada se manifeste aussi dans toutes les possessions de Sa Majesté, par tout l'univers et nous pouvons être assurés que cette unanimité à repousser le danger commun ne manquera pas de resserrer encore davantage les liens qui unissent ces vastes dominions dans la possession et la jouissance des bienfaits de la liberté britannique. »

« En ma qualité de représentant de Sa Majesté le roi je désire vous exprimer ma reconnaissance et mon admiration pour l'esprit splendide de patriotisme et pour la générosité qui se manifestent par toute l'étendue du dominion du Canada. »

Le premier ministre, sir Robert Borden, a donné avis que jeudi, en comité général, il proposera l'adoption de la résolution suivante : « Qu'il est important de pourvoir à ce qu'une somme n'excédant pas \$50,000,000 soit octroyée à Sa Majesté pour défrayer les dépenses qui pourraient être encourues par ou sans l'autorité du gouverneur en conseil, durant l'exercice se terminant le 31 mars 1915 pour (A) la défense et la sécurité du Canada ; (B) pour faire des opérations navales ou militaires dans ou en dehors du Canada ; (C) pour promouvoir la continuation du commerce, des communications industrielles ou commerciales, soit par assurance ou indemnité contre le risque de la guerre, soit autrement, et (D) pour édicter toute mesure qui sera jugée nécessaire par le gouverneur en conseil, par suite de l'existence d'un état de guerre. »

« Qu'il soit de plus résolu que le gouverneur en conseil reçoive l'autorisation de prélever, par le moyen d'un emprunt ou autrement, toute somme d'argent requise pour faire les paiements autorisés par toute loi fondée sur ces résolutions. »

Il ressort des différents ordres en conseil qui ont été passés depuis le commencement de la guerre et qui doivent être ratifiés par le parlement, que le gouvernement a déjà fait des dé-

# PATRIE

Non ! ne le dites pas, non ! ce serait impie,  
 Que c'est un mot usé, que le mot de patrie ;  
 Car sans savoir pourquoi, dans un instinct fatal,  
 Le cœur battra toujours mieux, sur le sol natal.  
 Les hommes, cependant, ne sont ils pas tous frères ?  
 Pourquoi donc limiter les pays et les cœurs,  
 Pour que d'anciens amis deviennent adversaires ?  
 N'étaient ils pas tous faits pour les mêmes douceurs,  
 Pour la même bonté, pour les mêmes prières ?  
 Qui les a séparés ? — L'intérêt personnel...  
 Ce sentiment est bas, mais le fait est réel ;  
 Ces murs, ces prés, ces bois, ce vieux clocher qu'on aime,  
 C'est ce que l'on a vu par son premier regard,  
 Sa dire " sans-patrie " est un affreux blasphème  
 Qui, pour le cœur français semble un coup de poignard.

Lorsqu'elle est en danger, quel sursaut électrique  
 Vient secouer le joug du plus indifférent !  
 Qu'importe à ce moment royaume ou république,  
 C'est le cri du lion blessé qui se défend !  
 Général ou soldat, en lui donnant sa vie,  
 Soit vainqueur, soit vaincu, glorieux ou mourant,  
 Ce qu'il entend toujours, c'est le mot de " Patrie " !  
 Quand, passant près de lui, le drapeau claque au vent !  
 Oui, Patrie est un mot plus sacré que tout autre,  
 Il exprime l'amour, la gloire, la beauté,  
 Son charme est tout puissant, car sa vie en la nôtre  
 Fait descendre un rayon de l'immortalité !

Duchesse d'UZÈS

de l'Essex, qui l'a escorté jusque dans le port d'Halifax, le "Mauretania", un des plus coûteux transatlantiques anglais, serait tombé au pouvoir des ennemis.

Or, nous possédons, au Canada, un croiseur plus puissant que l'Essex, et qui ne nous a rendu encore aucun service. C'est le "Niobé", qui a un déplacement de 11,000 tonnes contre l'Essex, 3,800, et porte seize canons de six pouces, contre l'Essex, quatre.

De sorte que nous voyons clairement aujourd'hui la faute grave commise par les autorités fédérales en ne tenant pas constamment le "Niobé" en état de prendre la mer. On a laissé se disperser le commencement d'équipage qu'on avait recruté au lieu d'en remplir les cadres à tout prix.

Il fallait faire plaisir aux gens à courte vue qui sont contre toute marine de guerre !

Et, depuis deux semaines que la guerre est déclarée, nous sommes réduits à faire le travail qui eût dû être accompli en temps de paix. Si le "Niobé" eût été prêt dès le commencement des hostilités, il eût pu prêter main forte à l'Essex et à la navigation, entre le Canada et l'Angleterre n'eût été que momentanément interrompue.

Tout le monde reconnaît, aujourd'hui, l'erreur commise. Les autorités s'appliquent de leur mieux à regagner le temps perdu, puisque très prochainement le "Niobé" sera en état de prendre la mer et d'offrir une efficace protection au commerce océanique.

## Une magnifique peinture au Grand-Tronc

On vient justement d'exposer au public dans le bureau des billets du chemin de fer Grand-Tronc, à Montréal, un tableau qui a déjà gagné l'admiration des artistes et des connaisseurs canadiens.

C'est la peinture, due à M. G. Horne Russell, du Mont Union, dans les Rocheuses Canadiennes. Ce que l'on peut appeler le nouveau mode d'impressionnisme réaliste en fait d'illustration n'a pas de meilleur exemple que ce travail de M. Russell, qui a rendu les effets avec un impressionnisme de couleurs qui a rarement été surpassé. L'artiste s'est surtout appliqué à rendre les effets subtils des jeux de lumière sur les surfaces et la poésie de la distance tandis que le ton et l'atmosphère sont admirables. Dans son interprétation du "crépuscule", au Mont Union, Jasper Park, le pic lui-même apparaît, flanqué sur les deux côtés par des précipices rocaillieux ; à sa base s'étend le lac Malgine, avec des teintes vertes opalines, mauves et violettes, semblant endormi, mais reflétant la sublimité du Mont Union qui élance sa cime majestueuse et immaculée vers le ciel. Le peintre exprime bien l'attrait d'une des régions les plus pittoresques de la nouvelle terre des merveilles du Canada, maintenant ouverte par le plus moderne des chemins de fer transcontinentaux, le Grand-Tronc-Pacifique, une région qui attire déjà les touristes et les amateurs de beau, de toutes les parties de l'univers.

Au surplus les 1,200 millions déposés dans les caisses d'épargne françaises ne représentent, il ne faut pas l'oublier, qu'une fraction infime des forces de prévoyance du pays. C'est qu'à côté de ces institutions d'épargne, il existe toute une multitude de petites et grandes caisses de prévoyance, dont la floraison n'atteint nulle part le degré auquel elle est parvenue dans notre pays.

Aussi bien, conclut M. Noulens, "pouvons-nous nous montrer fiers de ces 1,200 millions. Accumulés en dépit du renchérissement de la vie, des conditions pénibles de l'existence, de notre faible natalité, d'autre part répartis entre quinze millions de déposants, soit plus du tiers de la population, ils sont le plus clair témoignage de nos grandes facultés d'épargne, ces facultés auxquelles le prince de Bülow lui-même, alors chancelier de l'empire allemand, rendait naguère un juste et éclatant hommage."

Des votes extras sont donnés sur plusieurs lignes de marchandises vendues à grande réduction. Venez le constater.  
R. CASTONGUAY

penses pour fins militaires qui se montent à \$2,100,000. Les deux sous-marins achetés du Chili ont été payés \$1,050,000. Une commande a été donnée à la Ross Rifle Company pour 30,000 carabines au coût de \$33.25 chacune, ce qui forme un montant total de \$1,000,000 environ. De plus une autre compagnie a reçu ordre de perfectionner 10,000 carabines Ross de l'ancien modèle, au coût de \$3.50 chacune.

Les troupes expéditionnaires qui iront en Europe comprendront 22,218 hommes, dont un état-major de 90 officiers, 157 hommes de cavalerie, 3,888 d'artillerie, 12,025 d'infanterie, 442 ingénieurs, 698 ambulanciers, etc. La correspondance échangée entre le gouvernement canadien et le gouvernement impérial, depuis le commencement de la guerre, a trait en grande partie à l'envoi du contingent canadien.

C'est le 1er août que le gouvernement canadien, par câblogramme au bureau des colonies, offrit ses services à la Grande-Bretagne, disant qu'il accueillerait avec plaisir toute suggestion que les autorités navales ou militaires du gouvernement impérial pourraient lui faire.

Le bureau des colonies répondit aussitôt. Comme l'article 69 de la loi de milice canadienne permet à celle-ci de n'agir que pour la défense du territoire canadien, le ministre canadien suggéra que quelques régiments s'engrèment à titre de troupes impériales, le gouvernement canadien subvenant à tous les frais de l'entreprise.

Le même jour que cette suggestion était faite, le gouvernement canadien câbla à Londres et offrit d'envoyer en Europe un corps expéditionnaire afin d'assurer l'honneur et l'intégrité de l'empire. Vint ensuite la réponse du gouvernement impérial, disant qu'il acceptait avec reconnaissance.

En date du 8 août, le gouvernement envoya un câblogramme au secrétaire d'Etat pour les colonies, disant que le gouvernement canadien désirait envoyer deux sous-marins à Esquimaut pour les mettre à la disposition de l'Amirauté. Celle-ci répondit le lendemain qu'elle acceptait.

## La puissance financière de la France

L'Indépendance Belge du 24 juillet publie une interview de M. Noulens, ministre des finances en France.

Traitant de la puissance financière de la France, M. Noulens constate que si les difficultés budgétaires sont réelles, il suffit de prendre les résolutions nécessaires pour s'en dégager.

Le fait que le développement des services a momentanément surpassé la plus-value des recettes publiques ne peut dénoter un affaiblissement de la situation économique du pays.

La puissance financière d'une nation se mesure à l'abondance des ressources qu'elle peut offrir aux entreprises publiques et privées. On s'accorde généralement à évaluer les valeurs mobilières détenues par les Français à 23 milliards de dollars, dont environ huit milliards sont placés à l'étranger. D'autre part le montant des titres cotés à la bourse de Paris excède 30,000 millions de piastres.

La France offre une facilité particulière au placement des emprunts, ce qui lui permet de bénéficier d'une position nettement privilégiée comme marché international. Cela tient à ce que la puissance financière d'un pays ne dépend pas seulement de sa richesse totale, mais de l'importance de ses capitaux disponibles et de la faculté de mobiliser avec aisance ses capitaux.

La variété des ressources de la France, doublées par les placements extérieurs répartis sur le monde entier, assure à ses revenus nationaux une constance remarquable, encore affirmée par l'extrême division de la richesse entre tous les membres d'une démocratie animée d'un esprit d'épargne légendaire.

C'est ainsi que chaque année voit se reproduire avec régularité une solde d'économies à placer.

M. Noulens évalue à 600 ou 700 millions de piastres les ressources qui se trouvent abondamment disponibles en France pour des emplois nouveaux.

Le ministre des finances fait valoir que le système bancaire français se prête remarquablement à la concentration de toutes ces ressources et que la solidité de la circulation monétaire, la modération et la fixité relative du taux de l'intérêt qui en résultent, permettent à toutes ces opérations de se dérouler avec une sécurité et une aisance que la plupart des autres pays ne manquent pas d'envier à la France.

M. Noulens déclare que de tous les facteurs qui concourent à cet agencement si favorable, il n'en aperçoit aucun qui soit en voie de disparaître ou simplement de s'affaiblir.

Il rappelle l'aisance avec laquelle, malgré l'abaissement de son taux d'escompte de 4 à 3 1/2, la banque de France a su, en six mois, relever son encaisse-or de 117 millions, dépassant ainsi la somme de 800 millions de piastres qui n'avait jamais encore été atteinte, et le ministre des finances conclut que l'éclatant succès du récent emprunt a démontré une fois de plus la puissance de la France et la confiance du public dans le crédit du pays.

Au 1er janvier 1914, le montant des capitaux déposés dans les caisses d'épargne, et qui représente le solde dû aux déposants, s'élevait à 1,166 millions de piastres. C'est le chiffre le

lu élevé qui ait été atteint jusqu'à ce jour. Jamais, en effet, une masse aussi énorme de capitaux n'avait été centralisée dans les caisses de ces institutions de prévoyance.

En 1882, époque à laquelle fut créée la caisse nationale d'épargne, le solde dû aux déposants n'atteignait que 362 millions de piastres. On voit ainsi quels progrès a faits, en trente-deux années, l'épargne en France. L'avoir des déposants s'est accru tout simplement de plus de 800 millions de piastres, soit à raison de 25 millions par an. Ne peut-on pas être fier et satisfait de cette constatation lorsque l'on considère que c'est là le fruit de petites économies réalisées qui, comme les ruisseaux font les rivières et les rivières les fleuves, ont formé un grand gros sur pas gros sous, franc par franc, cet amas de capitaux que l'on appelle "le bas de laine français".

Au surplus les 1,200 millions déposés dans les caisses d'épargne françaises ne représentent, il ne faut pas l'oublier, qu'une fraction infime des forces de prévoyance du pays. C'est qu'à côté de ces institutions d'épargne, il existe toute une multitude de petites et grandes caisses de prévoyance, dont la floraison n'atteint nulle part le degré auquel elle est parvenue dans notre pays.

Aussi bien, conclut M. Noulens, "pouvons-nous nous montrer fiers de ces 1,200 millions. Accumulés en dépit du renchérissement de la vie, des conditions pénibles de l'existence, de notre faible natalité, d'autre part répartis entre quinze millions de déposants, soit plus du tiers de la population, ils sont le plus clair témoignage de nos grandes facultés d'épargne, ces facultés auxquelles le prince de Bülow lui-même, alors chancelier de l'empire allemand, rendait naguère un juste et éclatant hommage."

## Muselez vos chiens

Si M. Borden et le parti bleu veulent que le Canada tout entier soit uni dans un commun sentiment de défense de la mère patrie à cette heure d'épreuve pour elle ; si ils veulent que le parti libéral marche la main dans la main avec eux, pour démontrer à l'ennemi commun que toutes les possessions britanniques, surtout le Canada, sont unanimes à vouloir aider l'Angleterre par tous les moyens, qu'ils attachent la langue et la plume de ces deux cerbères de leur parti : Bob et Louis-Philippe, et qu'ils musellent leur boule-dogues le *Chronicle*, de Québec.

Bob Rogers déclarait l'autre jour que sir Wilfrid Laurier avait commis un crime en ne suivant pas la politique de Borden avec ses 35 millions à l'Angleterre.

Louis-Philippe en faisait dire autant par son organe *L'Événement*, et le *Chronicle*, de Québec, marchait sur leurs brisées, essayant de soulever le fanatisme anglais et jingo contre le parti libéral.

Il est si facile de leur répondre ceci : Pourquoi, après avoir voté avec le parti libéral, en 1909, les résolutions en faveur d'une marine locale pour la défense du Canada, avez-vous changé de front et proposé 35 millions à l'Angleterre ?

Si vous étiez demeurés conséquents avec votre premier vote, nous aurions aujourd'hui une flotte capable de défendre nos côtes sur le Pacifique et l'Atlantique et nous ne serions pas obligés de demander à l'Angleterre de se priver de quelques-uns de ses navires de guerre pour défendre notre pays et surveiller nos bâtiments marchands et les marchandises nécessaires à la consommation journalière du Canada et de l'empire.

Et les 35 millions, où seraient-ils ! L'Angleterre les aurait dépensés dans la construction de dreadnoughts qui ne seraient pas encore terminés et nous serions plus pauvres de ces 35 millions dont nous allons avoir tant besoin pour aider à notre défense et à celle de l'empire.

C'est la politique de Laurier qui était la plus sage et les événements sont vite venus venger la position prise par tout le parti libéral. C'est tellement le cas, qu'en dépit de vos promesses, vous n'avez pas osé rappeler la loi navale de Laurier et que ces deux vaisseaux-école dont vous vous êtes tant moqués sont appelés en service actif pour notre propre défense, et même celle de l'Angleterre, puisque par un ordre en conseil, vous les avez mis à la disposition de l'Amirauté anglaise, vous donnant à vous-mêmes le démenti en vous retrayant dans la gorge mensonges dont vous et vos alliés les nationalistes, avez aveuglé le public en 1911.

L'histoire a de ces leçons qu'il fait bon de rappeler surtout à ceux qui se sont laissés aveugler par des appels mensongers et des cabales insincères et même déloyales.

Donc M. Borden ferait bien de museler ses chiens ; ce n'est pas le temps de les laisser libres pour mordre les passants.

Le Saint-Laurent

## Le "Niobé"

(De La Patrie)

Depuis le commencement de la guerre, le croiseur "Essex", de la marine anglaise, a rendu d'innombrables services pour la protection du commerce sur l'Atlantique. A nombre de navires anglais il a évité d'être capturés par quelques-uns des trois croiseurs allemands qui surveillent les côtes américaines. Sans le secours

# LES PILULES ROUGES

La grande spécialité pour les maladies des femmes.

Parmi les affections les plus douloureuses et redoutées des femmes, il n'y en a pas de plus graves que la métrite, appelée communément beau mal, qui aboutit trop souvent à l'intervention chirurgicale avec ses tristes conséquences.

Voilà une jeune femme qui, de prime abord, n'est pas à proprement parler, malade, ou du moins ne se plaint pas d'une maladie déterminée. Mais elle souffre sans cesse de maux d'estomac, de pesanteur dans le ventre, de malaises de toute nature. Elle ne peut monter les escaliers ou marcher un peu longtemps sans aggraver ses troubles. Sa mine est pâle, son corps s'anémie ; peu à peu, toute gaieté, tout entrain disparaît.

Enfin, ses douleurs deviennent si intolérables, exaspérant le système nerveux et agrissant le caractère au point que le médecin en est rendu à prononcer, pour en finir, le mot opération interne. C'est alors que surgissent les frayeurs et les plaintes, le désespoir. La crainte de la chirurgie met cette jeune femme en pleurs, elle se croit perdue et passe ses journées dans les larmes. L'affaiblissement nerveux, qui résulte de cette menace suspendue sur sa tête, l'abat complètement et en fait une ruine réelle.

La voilà donc atteinte de métrite, affection grave, très répandue, et qui peut se développer à la suite de maladies, lorsqu'une jeune femme est obligée de reprendre son travail trop vite, de s'exposer à l'humidité ou de faire trop d'efforts. Mais, quelquefois aussi d'ailleurs, ce mal se produit sans cause appréciable, comme dans le cas que nous allons citer.

L'affection n'aboutit pas toujours invariablement à une intervention chirurgicale. Des soins constants, le repos au lit ou allongé, pendant de longues semaines, des injections antiseptiques sont d'une grande assistance pour aider à apaiser cette maladie tenace.

Mais on ne peut songer à la guérir totalement qu'en purifiant et en tonifiant le système, car il importe, en soignant la lésion locale, de s'attacher avant tout à l'état général de la malade. Les Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine sont sans rivales pour régulariser le cours du sang, le purifier et rétablir la sagesse des vaisseaux.

Les Pilules Rouges ne sauraient être trop recommandées aux jeunes femmes entrées dans la vie conjugale. Pour celles qui vont être mères, il est absolument nécessaire de prendre des forces avant et de recouvrer leurs forces après pour éviter les conséquences de la dépression inévitable des suites de l'événement.

Compagnie Chimique Franco-Américaine, 274 rue Saint-Denis, Montréal.

Messieurs, "J'ai cruellement souffert durant trois années à peu près, de douleurs internes, et la faiblesse dont Paul, Montréal.

CONSULTATIONS GRATUITES.—Les femmes qui sont trop éloignées pour venir voir nos médecins, peuvent les consulter par lettres ; sur leur demande, nous leur enverrons un questionnaire qui les aidera à bien détailler leur état et à bien le faire connaître. Après une étude sérieuse des symptômes décrits, nos médecins indiqueront les moyens à prendre pour combattre le mal.

Les Pilules Rouges, jamais vendues autrement qu'en boîtes de 50 pilules et portant l'étiquette de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, se trouvent chez tous les marchands de remèdes. Jamais elles ne sont vendues de porte en porte. Elles sont aussi envoyées par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c. une boîte, \$2.50 six boîtes. Toutes les lettres doivent être adressées :

COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, 274 rue Saint-Denis, Montréal.



Mme ACHILLE DANDURAND  
274 Avenue Church, Montréal.

J'étais accablée me rendant incapable d'aucun travail. J'avais des maux de tête qui me rendaient presque folle et je ne pouvais rien digérer ; à chaque repas j'éprouvais des indigestions douloureuses. Je ne pouvais pas marcher, car aussitôt j'étais prise de douleurs qui m'obligeaient à m'arrêter.

Il me semblait impossible de dire quelle avait été l'origine de ce mal. Il y a un an que je suis mariée ; j'avais beaucoup souffert avant mon mariage, mais j'ai été encore beaucoup plus malade après. Mes douleurs étaient intolérables et c'est pourquoi je me suis décidée à consulter les Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine.

J'ai commencé à prendre des Pilules Rouges, conformément à leur prescription et j'ai été soulagée immédiatement ; mes douleurs ont cessé, j'ai repris de la vigueur, de la force et du courage à l'ouvrage ; aussi j'ai persévéré et je suis maintenant parfaitement guérie.

Cependant, je prends encore cet excellent remède et je le recommande à toutes les jeunes femmes qui entrent en ménage." — Dame ACHILLE DANDURAND, 274 Avenue Church, Côte Saint-Paul, Montréal.

# Frontenac

## La Colossale Chaudière à Brassage

Notre dessin montre la Chaudière à Brassage en Cuivre martelé, d'une contenance de cinq mille gallons, à laquelle viendra s'adjoindre une chaudière d'une capacité plus grande encore : 10,000 gallons.

C'est dans cet immense vaisseau que la décoction ou liqueur de malt, amenée du filtre que l'on voit à droite du dessin, est portée à la température requise pour assurer la bonne fabrication et la parfaite conservation ultérieure de cette bière sans rivale ; la bière

# Frontenac

"SPECIALE" ETIQUETTE BLEUE  
Type des grandes marques Américaines pour les Diners, les Réceptions, les Clubs, les Restaurants.

"LA BIÈRE DES FAMILLES" ETIQUETTE ROUGE  
Douce et saine, au goût net et fin des Houblons de Bohême. La bière que l'on boit dans toutes les bonnes villes d'Allemagne et de France.

EN VENTE PARTOUT  
Phone: St-Louis 5610 MONTREAL.  
BRASSERIE FRONTENAC, LIMITEE,  
PIERRE SIMARD, distributeur pour la ville de Saint-Jérôme

CRÉPUSCULE

Le jour finissait; l'air s'imprégnait de fraîcheur; une étrange mélancolie s'abattait avec le soir sur l'eau dormante au fond du cratère.

GUY DE MAUPASSANT

Prenez garde au choléra infantile

Le choléra infantile est une des plus dangereuses maladies de l'enfance et durant les mois d'été des milliers de petites vies sont perdues par ses ravages.

Le départ des réservistes belges

Huit cents Belges sont partis samedi soir pour la guerre, tous résolus, tous ruminant fiévreusement cette idée: "Pourvu que j'arrive à temps!"

La foule leur a fait une ovation méritée au Champ de Mars, à Montréal, où ils ont défilé samedi après midi, et à la salle d'exercice de la rue Craig, où ils se sont réunis.

Ce n'est qu'à force de coups de coude que l'on pouvait parvenir auprès du Champ de Mars où les huit cents braves étaient massés. Les couleurs belges flottaient partout: à toutes les boutonnières, des petits drapeaux rouges, jaunes et noirs et, aux lèvres, voletaient les refrains guerriers de "la Brabançonne", et de la "Marseillaise", car les Canadiens qui ne sont guère familiers avec l'air national de leurs amis les Belges chantaient l'hymne de leurs aïeux, pensant leur être agréables quand même.

Ces airs étaient repris par la musique qui y joignait la marche enlevante de "Sambre-et-Meuse" et l'"O Canada, terre de nos aïeux."

Le consul de Belgique leur a adressé des adieux touchants. En même temps, M. de No la a lu aux Belges qui partaient, au milieu d'acclamations frénétiques, le télégramme suivant de Son Altesse Royale le duc de Connaught, gouverneur général du Canada:

"M. Clarence L. de Sola, Consul belge de Montréal,

"Monsieur, Veuillez informer les réservistes belges qui partent aujourd'hui que je leur souhaite un bon voyage et bon succès, et que je suis confiant qu'ils seront un sujet d'émulation pour le Canada, pour leurs camarades et pour la Belgique. (Signé) ARTHUR R. B.

Il y a en tout cinq mille Belges d'inscrits au consulat. Huit cents se sont embarqués sur l'"Ionian", les autres n'étant pas rappelés. Le contingent se décompose comme suit: 308 de Montréal; 350 de Winnipeg; 150 de Toronto.

Les réservistes ont défilé, après le discours de M. le consul, sur le Champ de Mars. Plusieurs femmes portant les couleurs de la Belgique les accompagnaient, le cœur chaviré, mais courageux quand même.

NOUVELLES

Saint-Jérôme

Superbe la corvée de la ville pour l'œuvre du cimetière!

Des 8 heures du matin, hier, soixante tombereaux et une centaine d'hommes étaient groupés, rue Labelle, en face de chez le Dr Henri Prévost, l'organisateur de cette corvée.

Plusieurs citoyens, M. le curé de la Durantaye en tête, prirent place dans quelques-uns des tombereaux décorés de drapeaux.

Remarque M. le curé, MM. les abbés Caron et Brian, vicaires, M. Legault, maire de la ville, M. C. de Martigny, avocat, M. Kramer, gérant de la manufacture de caoutchouc, M. Houde, de la Cimon Shoe Co y. M. Chs. Lorrain, M. J.-E. Leduc, M. Jules-Edouard Prévost, et une cinquantaine d'autres citoyens.

Quelques musiciens avaient bien voulu organiser une fanfare qui joua des marches entraînantes.

La procession défila par les principales rues du centre de la ville avant de se rendre à l'avenue du cimetière.

Les citoyens de la ville se sont montrés on ne peut plus généreux en fournissant soit des voitures, soit de l'argent, soit des victuailles pour le dîner champêtre servi aux travailleurs.

Ce repas fut donné à l'ombre d'un joli bocage et présidé par M. le curé de la Durantaye.

Plusieurs des principaux citoyens de la ville se joignirent aux braves travailleurs pour leur honorer au menu préparé par les dames avec le précieux concours des Frères du collège.

Comme aux corvées précédentes on photographia les personnes présentes; puis de brèves discours furent prononcés par M. le curé, le Dr Henri Prévost, M. Legault, maire de la ville, et M. Jules-Edouard Prévost.

Les dames et les demoiselles qui depuis trois semaines se dévouent à l'œuvre du cimetière méritent des félicitations et des remerciements tout particuliers.

La fête d'hier fut le digne couronnement de trois corvées données pour l'œuvre du cimetière par la paroisse et la ville de Saint-Jérôme.

Nous aurons, nous pourrions même dire nous avons déjà un trottoir magnifique pour nous rendre au cimetière où reposent nos parents et nos amis dont nous conservons pieusement le cher souvenir.

Et tout le monde a contribué à cette œuvre. M. le curé de la Durantaye le premier se réjouit de cet heureux résultat. Nous croyons devoir ajouter un remerciement spécial au Dr

Henri Prévost qui a eu l'idée de ces corvées, qui les a organisées et les a conduites à bonne fin. Il convient de dire dès le début il reçut l'appui le plus franc et le plus sincère de M. de Martigny.

A la demande du Dr Prévost, le conseil municipal de la ville a ainsi accordé une octroi de \$500, pour améliorer le chemin de l'avenue du cimetière qui est très déficieux.

Le conseil a fait la une bonne action qui sera bien vue de tout le monde.

Nous espérons que le printemps prochain on organisera une corvée pour planter des arbres tout le long du chemin du cimetière.

De la sorte nous finirons par avoir une magnifique avenue avec bonne route, trottoir et frais ombrage.

Et tout cela sera l'œuvre de l'union, de l'entente, de la bonne volonté et de la générosité de tous les citoyens.

Un monument à Saint-Jean-Baptiste de la Salle, fondateur de la congrégation des FF des Ecoles Chrétiennes, vient d'être installé dans l'avenue du collège, au centre du rond-point qui fait face à l'entrée principale.

Il est d'un joli effet. La propriété des Frères vient d'être entourée d'une clôture magnifique qui ajoute beaucoup au beau coup d'œil de l'ensemble.

Les travaux d'agrandissement et d'améliorations exécutés au collège sont maintenant terminés et sont splendides. Ils ont été conduits et surveillés avec un zèle infatigable et une habileté remarquable par le révérend Frère Modestus, directeur de l'établissement. Quoique malade, le Frère Modestus a consacré tout son temps et ses grandes aptitudes de sage administrateur à la direction des travaux considérables qui ont été faits à la propriété du collège depuis deux ans.

Il nous fait plaisir de reconnaître que l'entreprise du révérend Frère est heureusement terminée et couronnée du plus beau succès.

Pendant plusieurs semaines la lumière électrique fournie par la St. Jerome Power and Electric Light Co., a été d'une faiblesse désespérante à cause du manque d'eau.

Pour combler d'ennui une turbine s'est brisée de sorte que depuis lundi les abonnés de la compagnie sont sans lumière.

Aussi la plupart ont-ils décidé d'adopter la lumière électrique municipale qui est éclatante et donne pleine et entière satisfaction.

Pour l'utilité de nos concitoyens nous donnons de nouveau ici le tarif du service électrique municipal.

ECLAIRAGE A PRIX FIXE PAR MOIS. Table with columns for Lampes (25, 40, 60, 100 watts) and prices.

Pour toute lampe placée à l'extérieur d'une maison ou d'édifice, ou dans une vitrine de magasin, il sera fait une réduction de 50% sur les prix ci-dessus mentionnés.

ECLAIRAGE AU COMPTEUR AU-DESSUS DE 6 LAMPES. Table with columns for Maximum, Prix par K.W., Loyer mensuel, Minimum mensuel.

Il sera chargé 12 c. par heure kilo-watt, loyer compris, pour fourniture de lumière au compteur à paiement préalable (slot-meter).

La ville remboursera à ses frais les lampes épuisées de tout abonné ayant adopté le système au compteur.

Nonobstant l'article 2 du règlement qui impose un compteur lorsque l'on use plus de 6 lampes, tout abonné qui prendra un minimum de 50 lampes de pas plus de 60 watts chacune, pourra choisir le système de prix fixe et, dans ce cas, devra payer \$20.00 par mois pour 50 lampes et 35 c. par mois par lampe supplémentaire.

FORCE MOTRICE TAUX FIXE. Table with columns for Un cheval-vapeur électrique, 2 chevaux, 4 chevaux, and prices.

10 c. par kilowatt-heure, avec un minimum mensuel de \$2.00, et de plus \$1.00 par mois pour loyer du compteur.

Un escompte de 10% sera accordé sur tout compte de chaque mois en vertu d'un contrat annuel, si le compte est payé dans les 15 jours du mois suivant.

PERDU: Un bouton de manchettes en or, aux initiales J. Q. Prière de le rapporter chez M. A. Fred Gibault.

Le "Jérémien" a pris une éclatante revanche sur "La Casquette" par 8 à 5.

Le "Jérémien" exécuta un triple et un double jeu. Signalons Lorrain qui frappa 3 fois pour 2 buts et Villeneuve pour 3 buts alors qu'ils étaient tous occupés.

Batteries, "Jérémien": Kramer, Desjardins; "Casquette": Landry, Gagnon. Arbitre: P. E. Ouellet.

Décès: Le 17 août est décédé, à l'âge de 20 mois, Marie-Noëlle-Lucienne, enfant bien-aimée de M. Théophile Larose, hôtelier. Les funérailles ont eu lieu le 18.

Nos condoléances. Le Dr et Mme Gaston Smith, de l'Original, étaient à Saint-Jérôme, hier.

Mlle Jeanne Smith, de l'Original, est chez son beau frère M. Jules-Edouard Prévost.

M. Charles Jovet et ses deux fils nous quitteront prochainement pour la France où ils vont s'enrôler sous les drapeaux. Avec eux partiront aussi MM. Klein, père et fils, beaux-frères et neveu de M. Jovet.

M. Vériot, de Lachapelle, doit aussi partir pour l'armée française.

M. R.-A. Baulieu, fils de M. Bruno Baulieu, M. Quintal, son cousin, se sont enrôlés et feront partie du contingent canadien qui ira en Angleterre.

A tous nous souhitions d'échapper aux terribles dangers de la guerre et de nous revenir sains et saufs après avoir courageusement rempli leur devoir.

Mlle Claire Giroux, de Sorel, est en promenade chez son amie Mlle G. rmaine Leduc.

M. et Mme Chs. Gauthier, M. et Mme Léonard Cadieux et Mlle Adrienne Drapeau sont venus passer quelques jours à l'hôtel Gauthier et Roy.

Nous apprenons que la maison J. D. Fournelle, marchand de chaussures, rue Labelle, vient de faire l'acquisition d'un superbe lot d'échantillons de chaussures pour hommes et femmes, de la célèbre marque "Cimon Shoe Co Ltd," de Saint-Jérôme.

Ces chaussures sont offertes à des prix excessivement bas et c'est certainement une aubaine pour ceux qui désirent se procurer une chaussure de première classe.

La semaine dernière deux religieuses de la Providence étaient ici: les révérendes sœurs Jean Baptiste et Vénérande; cette dernière est venue voir son père M. F. Gauthier, qui est malade.

M. Olivier Rolland, fils de M. J.-E. Rolland, est revenu, lundi dernier, d'un voyage de trois mois en Europe.

Le 31 juillet, la veille de la déclaration de la guerre entre l'Allemagne et la Russie, M. Rolland était encore à Berlin. Il partit en toute hâte vers Hambourg où il ne put prendre le bateau qui devait le conduire en Angleterre.

Il dut, à cause de difficultés, prendre un train qui se dirigeait vers un port de la Hollande. Il passa la frontière allemande le 1er août vers midi. On sait que c'est le soir de ce même jour que la guerre fut officiellement déclarée.

Mais l'excitation régnait déjà depuis plusieurs jours en Allemagne et des ordres sévères du gouvernement suspendaient les opérations de presque toutes les voies de transport.

M. Rolland put heureusement quitter l'Allemagne et se rendre en Angleterre où il s'embarqua le 7 août, à Liverpool, sur le Tunisian qui est arrivé à Montréal lundi dernier.

M. Olivier Rolland a fait, nous dit-il, un superbe voyage, moins les tribulations de la dernière semaine de son séjour au Canada.

Nous venons de recevoir de la mai-on Davis Leather Company Limited une circulaire donnant des renseignements intéressants sur les effets de la guerre continentale sur notre industrie du cuir.

Il est annoncé dans cette circulaire que tout le cuir de haute qualité fabriqué au Canada est fait avec des peaux qui sont toutes importées de la France, de l'Allemagne, de l'Autriche et de la Russie.

Or il ne se fait plus d'échanges avec ces pays. Nos manufacturiers sont donc obligés pour le moment de se contenter du stock qu'ils possédaient déjà et de plus il ne faudrait pas oublier que ce n'est que le printemps prochain que l'on pourra obtenir des peaux canadiennes.

Nombre de manufacturiers ont déjà averti leurs clients qu'ils ne pouvaient plus prendre aucune commande.

C'est aussi ce qui explique pourquoi la "Cimon Shoe Co." de notre ville, doit remettre à plus tard la mise en opération de sa manufacture. En plus des difficultés provenant de la rareté du cuir, la "Cimon Shoe Co." est dans l'impossibilité de régocier les \$25,000 d'obligations qu'elle a encore à vendre.

Nous regrettons ces malencontreux contretemps et espérons que ces retards se prolongeront le moins possible.

A la dernière séance du conseil, tenue lundi dernier, M. J.-V. Léonard, notaire, secrétaire de la Société d'agriculture No 1 du comté de Terrebonne, a transmis au conseil, conformément aux termes du règlement No 105, une copie de l'acte d'acquisition d'un terrain dans le domaine Parent où la Société érigera ses édifices permanents.

Est-ce que l'installation électrique dans votre demeure est à l'épreuve du feu? Si elle ne l'est pas, voyez M. Art. DuFour, électricien, qui demeure en face du bureau de la corporation, pour tous genres d'installations électriques: lumière, moteurs, écloches, générateurs, etc. Tout ouvrage garanti et à prix modéré.

Avez-vous vu le piano R. Casanguay le donne gratis. Ce piano se détaille ordinairement \$350. comptant.

A VENDRE: Un piano Knabe, de seconde main. Prix très bas. S'adresser à J.-E. Prévost, Saint-Jérôme.

TENTE A VENDRE. Une superbe tente Marquise, ayant 15 pieds de diamètre et, au centre, 18 pieds de hauteur. En très bon état. Offerts en vente à de bonnes conditions. S'adresser au bureau de l'AVENIR DU NORD ou chez M. J.-B. Primeau, Saint-Jérôme.

DEMANDE D'EMPLOI. Un couple français: un jardinier d'expérience et une excellente cuisinière, demande de l'emploi au Canada. Références de premier ordre. S'adresser sans retard au bureau de l'AVENIR DU NORD.

Le devoir du moment. Il ne saurait y avoir de différences d'opinions sur le devoir du Canada dans la crise actuelle. Pour bien des raisons le peuple canadien court à l'aide de la Grande-Bretagne. C'est n'est pas la Grande-Bretagne qui a voulu cette guerre; elle lui est imposée par l'empereur allemand; c'est une guerre défensive pour elle et ses colonies.

C'est donc une question vitale pour le Canada que de faire tout ce qui est en son pouvoir pour repousser les attaques que pourront lui porter les ennemis de l'empire. Mais il y a autre chose.

Côté à côté dans ce conflit se trouvent la Grande-Bretagne et la France qui représentent l'idéal le plus élevé et la pratique la plus noble de la civilisation moderne; les deux nations d'où descendent les deux grandes races qui forment l'immense majorité du peuple canadien. Nous n'oublions pas que les autres nations ont aussi accompli de grandes choses, mais la défaite de ces deux pays retarderait la marche de l'avant-garde de la civilisation tandis que leur victoire permettrait d'élargir les bornes de la liberté et du progrès.

Pour ces raisons, même à défaut d'autres, le devoir du Canada est tout tracé. Il ne saurait exister une différence d'opinions entre les chefs canadiens et le peuple canadien sur la façon prompt et entière dont ce devoir doit être accompli.

Devant une crise aussi grave les différences de parti tombent dans l'insignifiance. Le chef libéral a déclaré une trêve aux luttes de parti; tous les Canadiens délaissés reconnaissent que l'heure n'est plus aux discussions et aux luttes intestines. La plupart de nos hommes publics et de nos journaux reconnaissent ce fait et se montrent dignes de l'obligation qu'il leur in-

La puissance des nations belligérantes

Table comparing military and naval power of various nations. Columns include: Soldats et Marins, Flotte, Population, Armée de terre, Armée de mer, etc.

pose en oubliant l'urs di-sensions pour ne penser qu'au Canada et à l'empire.

Il y a eu malheureusement quelques exceptions indignes. Incapables d'imiter l'exemple patriotique des hommes d'Etat et de la presse de la Grande-Bretagne, certains hommes se sont efforcés de soulever l'ire des partis au sein de la plus grande crise que les peuples britanniques aient jamais eu à affronter.

Nous comptons parmi eux au moins un ministre de la couronne et plusieurs journaux. Cette conduite mériterait des représailles, mais le devoir du vrai patriotisme est de ne rien faire qui

puisse ranimer les luttes politiques à l'heure où l'union est tant nécessaire au Canada et à tout l'empire britannique.

Nous répondons, lorsque l'heure en sera venue, aux attaques que l'on vient de porter contre le libéralisme. Nous discuterons également les prétentions de certains hommes qui se sont efforcés de soulever l'ire des partis au sein de la plus grande crise que les peuples britanniques aient jamais eu à affronter.

Nous comptons parmi eux au moins un ministre de la couronne et plusieurs journaux. Cette conduite mériterait des représailles, mais le devoir du vrai patriotisme est de ne rien faire qui

protéger nos rivages et nos voies commerciales et de collaborer avec les autres forces navales de l'égalité dans la crise actuelle. Nous venons également pourquoi le ministère est resté entièrement inactif pendant plus de trois ans et les conséquences de cette inaction qui se font sentir aujourd'hui.

A VENDRE: "Villesois", joli propriété sur le bord de la rivière du Nord. Site enchanteur entre Saint-Jérôme et Saint-Canut. Prix raisonnable. S'adresser au bureau de l'AVENIR DU NORD.

L'EXPOSITION PROVINCIALE DE QUEBEC

1914 31 AOUT-5 SEPTEMBRE 1914

TAUX REDUITS sur tous les CHEMINS de FER

\$30,000.00 EN PRIX

Grandes Scènes d'Aviation

L'Hon. Cyrille F. Delage, Président, Georges Morisset, Secrétaire. HOTEL DE VILLE, QUEBEC, P. Q.

Les PILULES MORO

sont souveraines pour reconforter le système digestif chez les hommes.

Les hommes sujets constamment à des migraines, à des éblouissements qui les empêchent de se livrer à un travail suivi, ont inévitablement quelque chose de dérangé du côté de l'estomac, il faut y veiller si on veut éviter les accidents.

L'estomac digère mal la nourriture qu'il reçoit. La nourriture mal digérée se putréfie, donne naissance à des gaz, cause des nausées, des aigreurs, des renvois. Les gaz dilatés dans l'estomac compriment le cœur et font quelquefois penser qu'on a une maladie de cœur. Le sang se charge de toxines qui causent les migraines, les éblouissements, absolument comme les émanations du charbon asphyxient ceux qui en sont les victimes.

Pour guérir ces maux, il faut simplement aider l'estomac à accomplir son travail, il faut le purifier. Pour guérir le mal d'estomac, le remède nécessaire n'est donc pas un ferment digestif, mais bien un tonique. La science médicale ne produit rien de comparable aux effets des Pilules Moro qui, en fortifiant le sang et les nerfs, reconfortent l'estomac et activent les sucs gastriques.

Compagnie Médicale Moro, Montréal. Messieurs, "Je ne saurais trop vous remercier pour la merveilleuse guérison que je dois aux Pilules Moro. Ces excellentes pilules ont fait disparaître des maux inquiétants qui me rendaient la vie très pénible et menaçaient d'abréger mon existence, d'autant plus que je ne pouvais pas en discerner les causes. Je me livre à un travail très violent, qui demande toute ma liberté d'esprit, et il m'était impossible, dans les conditions où je me trouvais, avec des migraines et des névralgies constantes, de rien faire de convenable ni de suivi. Lorsque je sortais de chez moi pour me rendre à mon travail, je me sentais, en pleine rue, saisi tout à coup d'éblouissements et de vertiges et il fallait alors m'arrêter et faire un effort énergique pour reprendre mon aplomb. Quelquefois, en marchant, je sentais que le poids du corps m'entraînait invinciblement de côté, il m'était impossible de marcher droit et je craignais de tomber du trottoir. La tête me tournait et je croyais que j'allais m'évanouir. C'était à la fois de la faiblesse et de la mauvaise digestion. Aussitôt que je me trouvais au grand air, après avoir pris mon déjeuner du matin, j'étais pris de crachements qui ne finissaient plus, au point que je sentais mon cœur se lever et que je craignais d'être obligé de restituer."

CONSULTATIONS GRATUITES par les Médecins de la Compagnie Médicale Moro, tous les jours, excepté le dimanche, de 9 heures du matin à 8 heures du soir, les mardi et samedi, et jusqu'à 6 heures les autres jours.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c pour une boîte, \$2.50 pour six boîtes. Toutes les lettres doivent être adressées: COMPAGNIE MEDICALE MORO, 272 rue Saint-Denis, Montréal.

Les Pilules Moro sont une spécialité pour les hommes.



M. E. LECOMTE, Oxford Fairhaven, Mass.

mon déjeuner. Il me fallait alors rentrer chez moi et attendre que mon estomac se rétablît. C'est incalculable le nombre de journées de travail que je perdais de cette façon.

Sur la foi des témoignages de guérison par les Pilules Moro, que publiaient les journaux, je me décidai à prendre ce remède que l'on me disait si efficace pour guérir les maux d'estomac. J'ai le plus vif plaisir de vous dire que ses effets ont été merveilleux et qu'il m'a radicalement guéri en peu de temps. La forte douleur que je ressentais toujours au creux de l'estomac, pesanteurs, nausées, ballonnements du ventre et gaz, tout est disparu. Je n'ai plus aucune de ces envies de vomir, ni de ces vertiges et éblouissements qui m'effrayaient si fort. L'appétit est bon et je digère bien. Je ne sais comment vous remercier des bienfaits que votre traitement a apportés à ma santé.

Je vous recommande de tous les côtés aux personnes atteintes de maladies d'estomac, afin qu'elles s'adressent à vous et que vous les sauviez! Recevez l'assurance de ma reconnaissance." EUGENE LECOMTE, Oxford Fairhaven, Mass.

CONSULTATIONS GRATUITES par les Médecins de la Compagnie Médicale Moro, tous les jours, excepté le dimanche, de 9 heures du matin à 8 heures du soir, les mardi et samedi, et jusqu'à 6 heures les autres jours.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c pour une boîte, \$2.50 pour six boîtes. Toutes les lettres doivent être adressées: COMPAGNIE MEDICALE MORO, 272 rue Saint-Denis, Montréal.

Les Pilules Moro sont une spécialité pour les hommes.



POUR VOUS, SPORTMEN

Du gibier et du poisson pour tout le monde.

Toute la chaîne des LAURENTIDES, depuis le TÉMISCAMINGU jusqu'au SAGUENAY est peuplée de gibier et de poissons.

L'ORIGINAL, le CARIBOU, le CHEVREUIL, et la PERDRIX abondent dans les bois, et les SALMONIDES (Truites, Ouananiche et Saumon), dans les lacs et rivières.

La pêche et la chasse sont libres pour tous les citoyens de la province, sur tous les territoires et eaux non affermés.

Les NON RÉSIDENTS doivent se munir d'une licence dont le prix varie, suivant le cas, de \$5., \$10., à \$25.

Des COUPONS (tags) sont requis pour le transport du gibier.

Il est défendu de tuer le CASTOR, la FEMELLE DE L'OR GRIFFON, les oiseaux d'agrément, et de faire le commerce de la PERDRIX, de la BÉCASSE, et de la BÉCASSINE.

Rivières, lacs territoires de chasse à louer.

Dans toutes les régions de la province de Québec, au PRIX MINIMUM de \$3. LE MILLE CARRÉ.

Pour les permis de chasse et de pêche, permis de transport, baux de chasse et de pêche, renseignements, cartes, etc., s'adresser à M. L.-E. Carufel, 82, rue Saint-Antoine, Montréal; ou au Ministère de la colonisation, des mines et des pêcheries, Québec.

Cachets du Dr Fred Demers contre le mal de tête

Gudrison en 5 minutes de tous maux de tête. Ce sont les seuls vraiment bons. Exiger toujours le nom du Dr Demers gravé sur chaque cachet. En vente partout.

Dépôt: 309a, rue Saint-Denis, Montréal.

Henri Valiquette Ingénieur, Arpenteur - Géomètre BUREAU: CHEZ LE NOTAIRE SIGOUIN TÉLÉPHONE No. 99 191, rue Labelle Saint-Jérôme

A.-P. LAPLANTE Agent d'Assurances

Fait la collection, la comptabilité et les travaux de clavographie. 16, rue Sainte-Julie Saint-Jérôme, P. Q.

Le Gaulois Le plus grand journal français du matin. Rue Drouot, Paris. France. Directeur, Arthur Meyer. Publie chaque mardi un supplément contenant des correspondances de France et de l'étranger, et, chaque samedi, un supplément littéraire illustré, gracieux pour ses abonnés. Abonnements, Union postale: Gaulois quotidien: un an, \$14.50; trois mois, \$3.60.

Advertisement for Poudres Nerves de Mathieu, including text about headaches and nervousness, and a list of ailments treated.

Histoire du Canada

Par F.-X. GARNEAU Cinquième édition, revue, annotée et publiée avec une introduction et des appendices, par son petit-fils, HECTOR GARNEAU

OFFRE SPECIALE D'AVRIL À SEPTEMBRE 1914 Avec la prime régulière nous donnerons un PLATEAU ou un MÉDAILLON

Advertisement for U. Lepage, Marchand de Meubles, featuring a large image of a cabinet and text about furniture and repairs.

Advertisement for S. G. LAVIOLETTE, Marchand de Ferronnerie, Peintures, Vernis, Faïence, Poterie, etc., featuring an image of a stove.

Advertisement for Banque des Marchands DU CANADA, including financial statistics and branch information.

Advertisement for Remède infailible contre l'ivrognerie, describing a cure for alcoholism.

Advertisement for DEMENAGEMENT, listing a moving service with contact information.

Advertisement for CANADIAN PACIFIC Exposition de Trois-Rivières, including dates and ticket information.

Advertisement for ESSAI de la VUE GRATIS, featuring an image of an eye and text about eye examinations.

Advertisement for Nos. Dents, featuring an image of a tooth and text about dental services.

Advertisement for HOTEL VICTORIA, J.-L. PATENAUDE, Prop., listing amenities and location.

Advertisement for J.-M. DORION, agent général pour la Sun Insurance Office.

Advertisement for Sirop du Dr Fred Demers pour les enfants.

Advertisement for La meilleure politique, a political slogan.

Advertisement for Banquet Hochelaga, including details about the bank and its services.

Advertisement for P. SIMARD, SAINT-JEROME, P. Q., a local business.

Advertisement for Epicerie, Grains, Fleur, Fruits, listing various food items.

Advertisement for Vins et Liqueurs, featuring COGNAC and WHISKY.

Advertisement for La Caisse d'Economie des Cantons du Nord, Saint-Jérôme.

Advertisement for J.-E. LEDUC, MARCHAND-TAILLEUR, featuring clothing and tailoring services.

Advertisement for Docteur Arcadius Dionne, Chirurgien - Dentiste.

Advertisement for Institut d'Optique, featuring an image of a man reading and text about eye care.

Advertisement for Prévost & Bédard, Liquidateurs de Faillites.

Advertisement for Gouter au Gin Canadien Melchers, featuring images of gin bottles.

Advertisement for Vins et Liqueurs, featuring COGNAC and WHISKY.

Advertisement for G.-A. LORRAIN, Agent général d'Assurances.

Advertisement for ELIE MEUNIER, MANUFACTURIER, and Dr HENRI DORVAL.